

Projet de conservation et de mise en valeur du corridor riverain de la rivière Jacques-Cartier

Volet 1 : Conservation d'un milieu de vie de qualité

→ Dans le cadre de la planification du territoire, offrir une orientation concrète et intégrée en matière d'aménagement et de développement dans le corridor riverain



Volet 2 : Mise en valeur d'un capitale nature et culture

→ Dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement, mettre en valeur les divers sites d'intérêts et favoriser la conservation des espaces naturels publics